

Déclarations et Discours

No 76/26

LE DÉSARMEMENT ET LE CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Déclaration faite le 5 novembre 1976, en première commission de la XXXI esssion de l'Assemblée générale des Nations Unies, par M.R. Harry Jay, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du Comité sur le désarmement.

Ceux qui m'ont précédé devant la présente Commission ont mentionné à maintes reprises le sentiment croissant d'impatience, de frustration et de profonde déception qu'éprouvent la plupart des pays, et notamment le Canada, devant l'inaptitude constante de la communauté internationale à faire face de façon plus concrète et rapide aux terribles problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le domaine du désarmement. Malgré quelques modestes progrès, le dossier des réalisations des douze derniers mois est décevant.

Devrons-nous, à l'issue de la Décennie du désarmement, prononcer le même jugement sévère que celui que nous portons aujourd'hui alors qu'elle est à mi-chemin de l'objectif à atteindre? Serons-nous contraints de reconnaître dans cinq ans que nous manquions de conviction en proclamant les années 70: "Décennie du désarmement"? Je crains que la sécurité internationale ne soit encore plus en danger si nous n'accomplissons pas, dans les cinq prochaines années, la tâche fixée pour la durée de la Décennie. Nous devons nous entendre sans tarder sur les problèmes les plus pressants de la réglementation des armements et poursuivre une action des plus énergique pour les résoudre. Si tous les États qui ont une puissance militaire importante doivent participer à cette tâche capitale, il incombe avant tout aux États dotés d'armes nucléaires d'assurer la réussite de la Décennie du désarmement.

De tous les problèmes auxquels nous nous heurtons dans le domaine du désarmement et de la réglementation des armements, aucun n'est plus grand, ni n'exige une plus grande priorité, que la nécessité de limiter et de réduire les armements nucléaires, d'interdire efficacement tous les essais d'armes nucléaires et de renforcer davantage le système de non-prolifération.

Aussi utiles qu'ils aient été, les pourparlers entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armes stratégiques n'ont pas encore freiné la course aux armements nucléaires, et encore moins conduit à une réduction de ces derniers. Le Canada s'est réjoui de l'accord SALT I et de l'adoption à Vladivostok, en 1974,